

Séance du : 02/09 / 2010

Nombre de Membres		
Au Conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
14	14	14

L'an deux mil dix et le deux septembre, vingt et une heures.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur DEBAT Serge, Maire.

Date de Convocation

26/08/2010

Présents : Mrs DEBAT Serge, ALEGRET Christian, DHUGUES J.L, LEGRAND Clément, PAILHAS Michel, DUCASSE Christophe, IRIGOYEN Bruno, FERRER Alain, LAPORTE Christophe.

Mmes BERTHIER Aline, URRICARIET Cécile, GESTAIN Josiane, CARRERE Annie, LOISELLE Elodie

Date d'affichage

26/08/2010

Absents excusés :**Procuration** :**Secrétaire** : FERRER Alain.**Objet de La Délibération : Aménagement de la cour d'école en équipements sportifs**

Sur proposition de la commission école et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de confier les travaux suivants :

- A l'entreprise CASAL SPORT : la fourniture des équipements sportifs pour un montant de 2 306.93 € HT
- A l'entreprise LCAVE : la clôture du terrain pour un montant de 3 717,00 € HT.

Autorise Monsieur le maire à signer tous les documents relatifs à ce marché.

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en préfecture
Le :
Et publication ou notification
Du :

Ainsi fait et délibéré,
Les jour, mois, et an ci-dessus.
Certifié conforme, au registre des délibérations signé par les membres présents
Le Maire, Serge DEBAT